

Paris, le 29 novembre 2022

**Qualité de vie et des conditions de travail :
France Assureurs et quatre organisations syndicales
(CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA) ont conclu un accord de branche
sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail**

- France Assureurs, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA ont signé aujourd'hui un accord cadre portant sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).
- L'accord vise à recentrer cette problématique autour de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.
- France Assureurs et les syndicats signataires ont décidé de renforcer les obligations de formation des représentants du personnel.
- L'accord rend également obligatoire la présence d'un référent QVCT dans les entreprises de plus de 250 salariés.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a conduit au développement de nouvelles pratiques, dont le télétravail, qui ont permis de maintenir pleinement l'activité des assureurs tout en garantissant la santé et la sécurité de l'ensemble de leurs collaborateurs. Ces nouvelles modalités d'organisation du travail ont par ailleurs renforcé certaines attentes des salariés qui se focalisent désormais davantage sur leur bien-être individuel et leur équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

Forts de ce constat, les acteurs sociaux de la branche ont ouvert une réflexion sur la « QVT » (qualité de vie au travail) et l'ont enrichie des problématiques de santé et sécurité : la QVT devient ainsi la « QVCT » (qualité de vie et des conditions de travail). L'accord-cadre signé aujourd'hui est le fruit de 8 mois de travaux et de négociations sur ces sujets entre France Assureurs et 4 organisations syndicales – CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA.

L'accord conclu vise à axer la QVCT sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail. À visée pédagogique, il incite les sociétés d'assurance à s'emparer de ces thématiques pour animer leur propre dialogue social et à impulser un changement culturel fondamental, fondé sur la prévention, au bénéfice des salariés et de la performance des entreprises.

Par ailleurs, concrètement, il renforce les obligations de formation des représentants du personnel avec au moins cinq jours de formation pour les représentants de proximité non-membres du CSE qui exercent des missions en santé-sécurité.

L'accord rend également obligatoire, au niveau de la branche, la présence d'un référent QVCT dans toutes les entreprises de plus de 250 salariés.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « *Cet accord vise à impulser une nouvelle dynamique pour faire de la santé et de la sécurité des enjeux primordiaux de la qualité de vie et des conditions de travail. Il nous faut développer collectivement une culture de prévention des risques professionnels, qu'il s'agisse des troubles musculosquelettiques ou encore de risques émergents comme l'isolement social dû au télétravail. Je suis convaincue que l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail est un levier majeur de compétitivité pour nos entreprises.* »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 247 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Little Wing
franceassureurs@little-wing.fr
+ 33 (0) 6 80 42 51 84

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)